



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

MARCHES PUBLICS

FORMULAIRE DE PUBLICITÉ – MAPA

(articles R.2123-1 à 8 du code de la commande publique)

A – Intitulé du projet de marché

Marché de prestations d'impression et de reprographie du pôle risque de la DDTM des Bouches-du-Rhône.

B - Objet de la consultation et lieu d'exécution des prestations

■ **Objet :** Le marché a pour objet la réalisation de prestations d'impression et de reprographie sur différents supports pour les besoins du Pôle Risque de la DDTM 13.

■ **Lieux d'exécution :** Métropole d'Aix-Marseille Provence.

■ **Code CPV :**

79823000-9 : Services d'impression et de livraison

C – Délai de remise des candidatures et/ou des offres

Le 17 juin 2026 à 17 h 00

D – Pièces à remettre à l'appui de la candidature

1 - Lettre du candidat précisant toutes les coordonnées du fournisseur et nom et qualité de la personne à contacter ;

2 - Les documents et renseignements mentionnés aux articles R.2143-3 et R.2142-3 et 4 du code de la commande publique, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

3 - La forme juridique du candidat ;

4 - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

5 - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

6 - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

7 - La présentation d'une liste des principales prestations de même nature réalisées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur ;

8 - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

9- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

E - Contenu de l'offre à remettre par le candidat

Le contenu de l'offre à remettre par le candidat est détaillé dans le Document Simplifié de Consultation des Entreprises (DSCE).

F – Critères de choix du prestataire

Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur.

les critères d'attribution du marché sont pondérés comme suit :

Critères d'attribution	Pondération
Le prix des prestations	60,00 %
La valeur technique des prestations	30,00 %
La valeur environnementale des prestations	10,00 %

Le détail des critères du choix de prestataire et les modalités d'évaluation des offres sont définis dans le Document Simplifié de Consultation des Entreprises (DSCE).

G – Autres informations

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : euro

Délai de paiement : 30 jours

Origine du financement : BOP 181

La remise des plis par voie électronique est obligatoire.

H – Modalités de transmission des candidatures et/ou des offres

Les candidatures et les offres doivent être transmises sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique DDTM13-26-001

Lors de la première utilisation de la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>), le candidat installera les pré-requis techniques et prendra connaissance du manuel d'utilisation.

Cette transmission le sera selon les modalités suivantes :

- l'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation
- la durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre
- les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs
- les documents à fournir, devront l'être sous forme de fichiers informatiques
- seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites
- le signataire identifié doit figurer au Kbis de la société ou à défaut disposer des pouvoirs nécessaires

I – Demande de renseignements complémentaires

Le cahier des charges peut être obtenu sous forme dématérialisée sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique DDTM13-26-001

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus de deux manières :

- soit par message directement depuis le profil acheteur de la DREAL PACA sur le site « marches-publics.gouv.fr » sous la référence publique citée plus haut
- soit par mail à l'adresse marchespublics.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
